

## **ESAVS Certificate in Small Animal Veterinary Practice (ECSAVP)**

Depuis 1992 “European School for Advanced Veterinary Studies (ESAVS)” propose aux vétérinaires désirant améliorer leurs connaissances, des formations postuniversitaires dans de nombreux domaines de la médecine vétérinaire. Ce programme très apprécié a déjà organisé 290 cycles de cours couvrant plus de 27 disciplines et accueilli plus de 6 000 vétérinaires diplômés de 51 pays. ESAVS est reconnue dans le monde entier pour la qualité et le niveau élevé de son enseignement. Bien que ces cours n’incluent pas d’examen officiel, beaucoup d’étudiants les ayant suivis ont continué le cursus et acquis les compétences de spécialiste au plus haut niveau.

L’ESAVS a perçu le besoin d’un enseignement plus large qui permettrait aux vétérinaires exerçant en clientèle d’acquérir, en étudiant sur plusieurs années, un Certificat officiellement reconnu par l’Université. En 2005 ESAVS a formalisé sa coopération avec l’Université de Luxembourg en devenant contractuellement partenaire de sa Faculté des Sciences et de la Communication. Cette association a permis la mise en place du: **ESAVS Certificate in Small Animal Veterinary Practice (ECSAVP)**, qui comble ce besoin.

L’**ECSAVP** comporte des modules pratiques et écrits, incluant à la fois les études réalisées dans le cadre des cours de l’ESAVS et aussi les travaux accomplis en clientèle vétérinaire par les étudiants participants. Une somme de CPD points (Continuing Professional Development Points) est acquise par la réussite aux différents modules sur une période de trois à cinq ans et validée par un examen.

Par l’ **ECSAVP** l’Université authentifie l’acquisition par le vétérinaire d’un niveau élevé de compétence en médecine des animaux de compagnie. Ce n’est pas un diplôme de spécialiste ni une autorisation pour un type particulier d’exercice professionnel. L’un des buts est de soutenir la demande croissante d’un système national et éventuellement international de certification de l’exercice par espèces. Il assurera aussi une plus value aux vétérinaires qui souhaitent augmenter leur savoir et poursuivre leur formation tout au long de leur vie professionnelle.

Pour d’avantage d’informations sur l’**ECSAVP** et les formations dispensées par l’ESAVS veuillez voir le site [www.esavs-certificate.org](http://www.esavs-certificate.org)

ESAVS Office  
Schadtengasse 2  
55765 Birkenfeld  
Germany  
Fax: +49 6782 4314  
E-mail: [info@esavs.org](mailto:info@esavs.org)  
Web: [www.esavs.org](http://www.esavs.org) , [www.esavs-certificate.org](http://www.esavs-certificate.org)